Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève **T + 41 22 809 02 00**

www.acgf.ch - acgf@football.ch



22.05.2024

COMMUNIQUE OFFICIEL n°45

RAPPEL

Afin d'éviter tout litige relatif à la qualification des joueurs, nous rappelons aux clubs la teneur de l'article 165 chiffre 2 et chiffre 4 du Règlement de jeu de l'ASF :

- « Lors des trois derniers matches de championnat et lors des matches d'appui des championnats organisés par la Ligue Amateur et par les associations régionales, les joueurs amateurs n'ont le droit de jouer avec une équipe d'actifs ou d'actives inférieure d'un club, indépendamment de leur âge, que s'ils n'ont pas disputé entièrement ou partiellement, durant le deuxième tour, plus de 4 matches de championnat avec une équipe d'actifs ou d'actives supérieure du même club ou d'un autre club du même groupement ».
- « Le droit de jouer des amateurs pour les équipes de juniors, seniors 30+, seniors 40+ et seniors 50+ est toujours conservé, sous réserve des conditions d'âge. »

Au vu de ce qui précède, nous informons les clubs que l'ACGF procède à des contrôles des compositions d'équipe des 2^{ème} et 3^{ème} équipes évoluant en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} ligues masculines et 4^{ème} lique féminine.

CALENDRIER

RETRAIT EQUIPE

Avanchet-Sport FC

seniors 40+, promotion, groupe 2

MATCHS RENVOYES

Tous les matches renvoyés des championnats juniors 2ème degré (A, B, C et FF15) peuvent être rejoués jusqu'au 23 juin 2024.

Pour les juniors E, D et FF-12 1er et 2ème degré, les matches peuvent être également rejoués jusqu'au 23 juin 2024.

Néanmoins, si aucune nouvelle date n'est trouvée en accord entre les deux clubs, l'ACGF enregistrera le match comme joué avec le résultat 0-0 sans amende.

INSCRIPTION DES EQUIPES - SAISON 2024-2025

Tous les clubs ont reçu par e-mail les formulaires d'inscription des équipes pour la saison 2024-2025. Ces formulaires doivent être retournés à l'ACGF au plus tard le vendredi 23 juin 2024. Les documents sont également disponibles sur le site Internet de l'ACGF.

MANIFESTATIONS

JOURNEE CANTONALE FOOTBALL DES ENFANTS

La journée cantonale de football des enfants se déroulera cette année le dimanche 2 juin 2024 au stade du Blanché au Grand-Saconnex.

Les clubs ont reçu le formulaire d'inscription et doivent le retourner avant le 23 mai 2024. Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des juniors F est **obligatoire**.

UEFA REGION'S CUP 2024

L'ACGF a l'honneur de pouvoir organiser cette année, le tournoi qualificatif suisse de l'UEFA Region's Cup 2024. Ce tournoi se déroulera le 22 juin 2024 au stade des Arbères à Meyrin.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Le Comité central a fixé les dates des différentes manifestations, à savoir :

Journée cantonale Foot Enfants dimanche 2 juin 2024 au stade du

Blanché

Finales Coupes genevoises seniors 30+ et 40+ vendredi 7 juin 2024 au stade

municipal de Vernier.

Finales Coupes genevoises juniors A–B–C FF19 et FF-15 samedi 8 juin 2024 au stade de

Lancy-Florimont

Finale 3^{ème} ligue dimanche 9 juin 2024 à 16h30 au

stade de la Fontenette

Finale Coupe genevoise actives féminine mardi 11 juin 2024 au stade Alfred

Comoli

Finale Coupe genevoise actifs mercredi 12 juin 2024 au stade du

Moulin

Tirage au sort des groupes jeudi 4 juillet 2024 au café

restaurant Cerceda

Veuillez également prendre note que les dates retenues pour les matchs de barrages, pour les titres, les promotions ainsi que les relégations sont fixées les 9 juin, 12 juin et 16 juin 2024.

INFORMATIONS DIVERSES

GROUPEMENTS

Informations importantes concernant les groupements :

- Les conventions de groupement doivent être déposées auprès de l'ACGF jusqu'au 30 juin 2024.

Vous trouverez toutes les informations sous :

<u>Association Suisse de Football - Groupements</u>

FORMATION DES DIRIGEANTS DE FEDERATION ET DE CLUB

Site de présentation du programme & inscription pour les 4 modules de formation : https://formation-ags.ch/formations/

Prochains cours:

Module 3 - Responsabilités & Collaboration - jeudi 23 mai 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 5 - Communication - Marketing des valeurs - jeudi 30 mai 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf. Charmilles

Contact: sportslabteam@espace-entreprise.ch

INFORMATION DE LA COMMISSION DES ARBITRES

La Commission des Arbitres communique qu'une amende de CHF 100.- sera infligée aux clubs qui feront arbitrer des arbitres-mini sous des fausses identités ou qui utilisent des arbitres-mini non officiels et sans formation. Si vous êtes en manque d'arbitres-mini vous pouvez toujours prendre contact avec des clubs voisins. Merci de votre compréhension.

TEAMSPIRIT

Ensemble, nous sommes plus forts!

Les enfants, les jeunes et les adultes doivent pouvoir se développer non seulement en tant que footballeur mais aussi en tant qu'individu pendant les entraînements et les matchs. C'est la seule façon d'obtenir des performances de haut niveau. Les modules pratiques de TEAMSPIRIT visent à aider les clubs à renforcer le fair-play et à promouvoir les compétences de vie des joueurs-euses et des staffs.

Concrètement, TEAMSPIRIT consiste en deux entraînements pratiques en équipe, une observation de match et un échange entre le Comité du club et un expert fair-play mandaté par l'ACGF.

TEAMSPIRIT a pour objectif de sensibiliser les joueurs-euses à un football empreint de fair-play et à une bonne relation entre eux. Les participants découvrent des stratégies pour résoudre les conflits, en s'entraînant et en jouant. L'objectif est que les équipes puissent améliorer leur état d'esprit grâce à TEAMSPIRIT.

Pour une fois, les exercices ne seront pas axés sur le but, un contrôle du ballon ou un dribble mais sur un dialogue commun d'équipe, sur le respect, le fair-play, la gestion des conflits et les règles d'équipe.

Le football est un « ciment social », un élément fédérateur pour des personnes provenant de toutes origines géographiques et sociales, de tous âges, de tous genres. Nos valeurs fondamentales – la passion, la solidarité les uns avec les autres, la volonté de performance et la tolérance – sont véhiculées et vécues dans toute la société. Les clubs y apportent une contribution précieuse. Une culture associative au sein du club ne peut avoir que des effets positifs sur son organisation et sa structure. En outre, une forte culture de club augmente la participation et la satisfaction des membres. A l'occasion de la quatrième visite auprès du club dans le cadre de TEAMSPIRIT, soit l'échange avec les membres de la direction du club, l'importance d'une culture associative positive sera abordée et les possibilités de développement de l'association seront discutées.

Dans ce cadre, pour l'ACGF, les deux instructeurs dédiés à ce projet TEAMSPIRIT sont Thierry de Choudens et Piero Bobbio.

Vous voulez renforcer l'esprit d'équipe et le fair-play dans votre club ? N'hésitez pas à inscrire maintenant une équipe au projet TEAMSPIRIT.

Les clubs intéressés peuvent s'inscrire via le site web de l'ASF ou directement en prenant contact auprès de l'un de nos deux experts. Nous remercions par avance les clubs de l'intérêt marqué à ce projet TEAMSPIRIT, qui est porté par l'ASF et l'ACGF.

https://www.football.ch/fr/asf/suva-fairplay-trophy/Teamspirit/tabid-4439.aspx

Thierry De Choudens: dechoud@hotmail.com / tél: 079 737 79 54

Piero Bobbio: p.bobbio@pb-consultingservices.com / tél.: 079 887 57 04

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS-ES G et F

Chers-es responsables des écoles de football, pour tous les clubs qui ont annoncé des équipes de juniors-es G et F, nous vous remercions de bien vouloir nous annoncer les dates auxquelles vous désirez organiser vos tournois (minimum 1 par tour).

L'ACGF s'occupera de la gestion administrative de ces tournois.

Pour rappel, ceux-ci sont à caractère obligatoire pour tous les clubs avec les catégories susmentionnées.

Nous vous remercions de prendre en compte les prescriptions d'exécution ci-dessous, notamment pour la taille des groupes (nbre de joueurs-euses), mais également pour le nombre d'équipes lors d'une activité. Nous vous rappelons également que chaque club a reçu 2 trainerbox pour la mise en œuvre des tournois.

Association Suisse de Football - Ressources pour les clubs

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS-ES E/FF12

Le championnat PMF avec le nouveau système à 2 phases a débuté samedi dernier avec succès. Nous tenons à remercier tous les clubs et les entraineurs pour la mise en œuvre et leur engagement. Nous encourageons les entraineurs à faire progresser les enfants avec ce format de jeu.

Vous trouverez sur les liens ci-dessous, les prescriptions d'exécution du tour printemps 2023-24 pour la catégorie juniors-es E/FF12.

Pres. d'exé PRINTEMPS 2024 PMF juniors E-FF12 .xlsx (acgf.ch)

Pres._d_ex_._E-FF12_printemps_2024_(bis).pdf (acgf.ch)

Pour de plus amples informations ainsi que pour vous apporter de l'aide dans la mise en place vous pouvez les contacter aux numéros suivants :

Sébastien Fournier: +41 79 460 68 38 Jean-Claude Baertschi: +41 76 631 43 81

Fran Fabregas: +41 76 369 25 49

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2023/2024

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2023 / 2024 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2004 - 31.12.2006

Juniors B - 01.01.2007 - 31.12.2008

Juniors C - 01.01.2009 - 31.12.2010

Juniors D - 01.01.2011 - 31.12.2012

Juniors D - 01.01.2011 - 31.12.2012

Les juniors A et B (01.01.2004 - 31.12.2008) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, <u>les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et <u>les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.</u></u>

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2005 – 31.12.2008 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2009 – 31.12.2012 FF-12 - 01.01.2012 – 31.12.2015

<u>Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons</u>. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

PRESCRIPTIONS D'EXECUTION JUNIORS

Les prescriptions d'exécutions juniors pour la saison 2023-2024 se trouvent sur notre site internet : Prescriptions d'execution saison 2023-2024.pdf

INTERDICTION DE FUMER SUR TOUS LES TERRAINS DE FOOT DU CANTON

Suite à diverses modifications, adoptées par le Grand Conseil le 28 janvier 2022, de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K1 18), l'ACGF vous informe qu'il est dorénavant interdit de fumer sur tous les terrains de foot du canton, y compris les aires réservées aux spectateurs! Font exception à cette interdiction générale uniquement les terrasses des cafés, buvettes et restaurants font exception à cette application.

TRAVAUX A VESSY

La Ville de Genève nous informe que des travaux d'élargissement de la voie de circulation pour la future ligne des TPG seront menés sur la route de Vessy. En conséquence, le parking inférieur (sud) du centre sportif de Vessy, sera utilisé par le chantier du 26 avril 2024 au 31 décembre 2025.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que <u>tous les tournois en salle et en plein air</u> doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

AMENDE

Avanchet-Sport FC

retrait équipe seniors 40+

CHF 500.-

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE



Genève, mai 2024

À l'attention des parents des membres

Chers parents,

2 jeunes sur 3 souffrent d'un sentiment de solitude*. C'est beaucoup plus qu'il y a dix ans. Dans une période où les difficultés financières des parents augmentent, ils ont besoin de votre solidarité!

Et si vous leur tendiez la main, en leur ouvrant la porte d'un club ou d'une association sportive?

Le sport est bon pour la santé physique et mentale et transmet des valeurs positives telles que le fair-play, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. Il permet également aux enfants de profiter de moments d'insouciance bénéfiques pour leur développement. Une aide de votre part améliorerait considérablement les conditions de vie quotidienne d'enfants en situation de vulnérabilité à Genève.

Vous pouvez pour cela choisir de faire un don en faveur d'enfants et de jeunes en difficulté soutenu-e-s par la Croix-Rouge genevoise au moyen des QR codes joints.

À quoi servira votre don?

Votre don permettra d'offrir des loisirs et des camps de vacances à des enfants et des jeunes qui sont issu-e-s de familles défavorisées.

Qui peut bénéficier de cette aide?

Les enfants ou adolescent-e-s qui vivent à Genève, selon des critères d'attribution rigoureux.

Quels avantages?

Les loisirs constituent un véritable outil d'Intégration, de socialisation, de santé et d'épanouissement, dont les enfants devraient tou-te-s pouvoir bénéficier, quelle que soit la situation financière de leur famille.



En espérant de tout cœur que vous participiez à cette action de solidarité, nous vous transmettons notre plus sincère reconnaissance pour votre générosité et votre humanité.

Avec nos chaleureuses salutations,



P.-S. Votre don peut bénéficier d'une déduction fiscale. Vous recevrez une attestation fiscale en février 2025, à joindre à votre déclaration d'impôt.

^{*} Source: Enquête suisse sur la santé (ESS/SGB), Office fédéral de la statistique; données pour la région lémanique, année 2022 comparée à 2012.





Marco, 6 ans et demi, a fait l'expérience de son premier centre aéré grâce aux généreux donateurs et aux généreuses donatrices de la Croix-Rouge genevoise.

Témoignage de sa maman:

« Marco a adoré sa semaine de centre aéré, au point qu'il ne voulait presque plus rentrer à la maison le soir, malgré la fatigue. Maintenant, il se réjouit de faire son premier camp, ce sera pour cet été. Sans l'aide de la Croix-Rouge genevoise, rien de tout cela n'aurait été possible.

Un très grand merci pour mon fils ».

- La Croix-Rouge genevoise ne finance qu'une activité par enfant et par an, à hauteur maximum de 80% du coût total de l'activité et pour un montant de 500 fr. au maximum par bénéficiaire.
- En 2023, la Croix-Rouge genevoise a permis à 367 enfants d'accéder à des activités sportives et/ou ludiques, des camps de vacances, des centres aérés ainsi que des cours de langues.

Pour certain-e-s enfants, participer à un club sportif ou un camp de vacances s'avère être un rêve inaccessible. Un immense merci pour chacun-e de ces enfants!

Pour offrir des moments de loisirs à des enfants ou des jeunes, faites un don via le QR code Twint ou la facture ci-dessous.

Faites un don avec TWINT!

- Ouvrez l'app TWINT
- Cliquez sur «Code OR»
- Scannez le code et suivez les instructions





La Croix-Rouge genevoise est titulaire du label de qualité Zewo.

Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et est utilisé de manière fiable.

Vas coordonnées sont utilisées uniquement à des fins d'information. Pour ne plus recevoir de courriers de notre part, merci d'adresser une demande à communication (il croix-rouge-ge, ch



